

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille quinze, le quinze juin à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des Chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM. Michel BARBÉ, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alain BOUCHECAREILH, Michel CAMDESSUS, Jacques CASSIAU-HAURIE, André CASSOU, Louis COSTEDOAT, Gérard DUCOS, Nadia GRAMMONTIN, Aline LANGLÈS, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Francis LAYUS, Christian LÉCHIT, Jean-Luc MARTIN, Maïthé MIRASSOU, Henri POUSTIS, Didier REY, Yves SALANAVE-PÉHÉ.

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES** : MM. Jean-Pierre DUBREUIL, Philippe GARCIA, Michel LABOURDETTE.

-----

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE ALLOCATION DE POST-DOCTORAT DANS LE CADRE  
DE LA CONVENTION PARTENARIALE ENTRE L'UPPA ET LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

Par délibération du 1<sup>er</sup> décembre 2014, le conseil communautaire a approuvé la convention quadriennale conclue entre l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et la communauté de communes de Lacq-Orthez pour la période 2015-2018 pour :

- **le soutien aux projets de recherche** : financement d'une demi- allocation de thèse par an (15 000 € / thèse / an soit 180 000 €, sachant qu'une thèse dure 3 ans)
- **le soutien à la valorisation et au transfert de technologie** : financement d'une allocation post-doctorant par an (46 000 € / post-doc / an soit 138 000 € pour la période 2015-2018),
- **l'appel à projet annuel** : financement de 25 000 € par an soit 100 000 € pour la période 2015-2018,
- **Le soutien à l'organisation du Congrès Curie** en juin 2015 à Pau pour un montant de 2 000 €.

Par cette même délibération, le conseil communautaire a donné délégation au bureau pour retenir les projets à financer. Par ailleurs, un crédit de 103 000 € correspondant à l'exécution des actions prévues dans le cadre de cette convention pour l'année 2015, a été inscrit au budget 2015.

Pour l'année 2015 et au vu des projets proposés par l'UPPA, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de financer** le post-doctorat 2015 intitulé « Système de caractérisation du gaz naturel et du biométhane (SYCARGAZ) » (Porteur du projet : LE HECHO Isabelle) soit 46 000 € sur un an.

Pour extrait certifié conforme,  
le Président de la communauté de communes,



**Jacques CASSIAU-HAURIE**

